

«FLOSS in Cadastre and Land Registration»

Autor(en): **Stuedler, Daniel**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Cadastre : revue spécialisée consacrée au cadastre suisse**

Band (Jahr): - **(2010)**

Heft 3

PDF erstellt am: **20.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-871615>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

«FLOSS in Cadastre and Land Registration»

■ Le groupe de travail 3 de la commission 7 de la FIG¹ s'est penché au cours des quatre dernières années sur la thématique des FLOSS (Free / Libre and Open Source Software, logiciels libres et open source) dans le domaine cadastral et a rédigé et publié un document final sur ses travaux.

¹ FIG: Fédération Internationale des Géomètres

² FAO: Food and Agriculture Organization ou Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture

La thématique centrée sur les FLOSS a surtout été retenue parce que, aux dires de la FAO², les coûts de licence élevés des logiciels requis pour les projets cadastraux posent de gros problèmes dans les pays les moins avancés. Dans ces pays, leur part est proportionnellement trop élevée en comparaison d'autres coûts du projet et conduit à moyen ou à long terme à de grosses difficultés. La solution des logiciels open source a par conséquent fait l'objet d'un examen approfondi, mené en collaboration avec la FAO.

Le groupe de travail est arrivé à la conclusion que les FLOSS offrent plusieurs avantages:

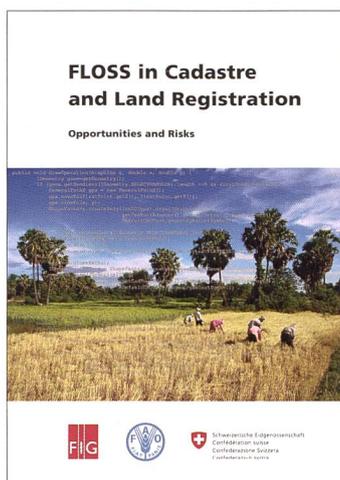
- *des économies à long terme*: l'indépendance vis-à-vis d'un fabricant de logiciel bien spécifique met le client dans une bien meilleure position et lui évite de se retrouver captif du fabricant (vendor-lock-in);
- *sauvegarde des investissements consentis*: du fait de la liberté envers tout système et toute méthode, le jeu du marché s'exerce librement lors d'extensions de solutions non propriétaires;
- *sécurité et transparence*: grâce au code source ouvert, le contrôle de la qualité peut s'effectuer de manière répartie, de sorte que les erreurs et les risques de sécurité peuvent être reconnus et éliminés plus rapidement;
- *stimulation de l'innovation et de l'économie*: les fabricants locaux peuvent contribuer à la création de valeur ajoutée, ce qui rejaillit positivement sur l'économie locale et encourage le potentiel d'innovation local;
- *égalité des chances*: les instituts de formation, l'administration publique et les régions financièrement moins bien dotées peuvent également participer au développement et en tirer profit.

Cependant, les FLOSS se heurtent encore à de nombreux préjugés, déjà réfutés à maintes reprises:

- *absence de support professionnel*: aujourd'hui, de nombreuses entreprises du secteur informatique disposent d'une longue expérience en matière de solutions FLOSS;
- *les produits FLOSS ne sont pas utilisables pour des applications critiques (mission-critical)*: les serveurs Linux et Apache sont utilisés depuis de nombreuses années et peuvent s'appuyer sur des communautés d'utilisateurs importantes, très efficaces en phase de tests; des admi-

nistrations d'une certaine taille comme celle de l'Etat fédéral de Bavière, de la ville de Munich ou du canton de Soleure ont déjà opté pour les FLOSS;

- *une situation juridique floue*: les FLOSS ne peuvent être publiés que si une licence leur a été délivrée par l'Open Source Initiative (OSI);
- *les FLOSS sont gratuits*: le développement, l'entretien et le support ont un coût, comme pour les produits commerciaux.



Le document de la commission 7 de la FIG, publié à l'occasion du congrès de la FIG qui s'est tenu à Sydney en avril de cette année, a surtout examiné les aspects précités sous l'angle de leur importance au niveau des projets traités. Des exemples concrets provenant d'Allemagne, de Bosnie, du Cambodge, du Ghana, des Îles Samoa et de Suisse ont été présentés, montrant bien que les FLOSS sont de valeur équivalente aux produits commerciaux dans de nombreux domaines tels que les applications de banques de données, de SIG mais aussi cadastrales et peuvent parfaitement y être utilisés.

Les auteurs de ce travail sont parvenus à la conclusion que les FLOSS peuvent très bien constituer une option dans le domaine du cadastre et du registre foncier. Il convient toutefois de ne pas oublier que, si les FLOSS présentent des avantages, ils ont aussi leurs inconvénients, qui doivent être pondérés en fonction de la situation rencontrée et sont donc susceptibles de faire pencher la balance d'un côté ou de l'autre.

La FAO a lancé un projet pluriannuel, sur la base notamment du présent rapport, qui prévoit l'implémentation de FLOSS dans le domaine cadastral dans trois pays peu développés. Le financement de ce projet sera en particulier assuré par le gouvernement finlandais.

Le document peut être obtenu gratuitement auprès de l'auteur de la présente contribution (dans la mesure des exemplaires disponibles) ou être téléchargé sur le site Internet de la FIG à l'adresse:

www.fig.net/pub/fao/floss_cadastre.pdf.

Daniel Steudler

Direction fédérale des mensurations cadastrales
swisstopo, Wabern

Responsable du groupe de travail 3, commission 7 de la FIG
daniel.steudler@swisstopo.ch